

CS Production, Transformation, Vente de produits fermiers



Vers quels métiers ?

- Producteur fermier proposant des produits à base de lait de vache ou de chèvre et/ou de viande de bœuf, de porcs, de moutons et de volailles fermières.
- Responsable d'une exploitation à vocation fermière, salarié agricole spécialisé, salarié des services de remplacement
- Technicien des produits fermiers dans une OPA ou une association de producteurs
- Technico-commercial

Condition d'accès

- Après un CCTAR, BPREA, Bac Pro, Bac STAV, BTSa ACSE, BTSa PA...

Examen

- Certificat de spécialisation par unités capitalisables (UC) tout au long de la formation. La validation de 4 UC permet la certification.

SITES DE FORMATION

MFR VENANSAULT
02 51 07 38 46
mfr.venansault@mfr.asso.fr

DUREE 1 AN

- 16 semaines au centre de formation
- 31 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (formation gratuite, participation financière pour l'hébergement, la restauration et l'animation)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Exploitation agricole avec atelier de transformation et de commercialisation.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Acquérir la méthodologie pour mener à bien un projet d'installation en production fermière.
- Acquérir les savoirs et les savoir-faire pour produire, transformer et commercialiser des produits fermiers.
- Devenir un salarié à haute technicité et à fort niveau de responsabilité, spécialisé dans les techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits.

LA FORMATION EN MFR

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Raisonner et conduire un atelier de production.
- Concevoir un atelier de transformation.
- Mettre en œuvre les techniques de transformation dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- Élaborer une étude de marché.
- Mettre en place une politique commerciale.
- Mettre en œuvre des techniques de vente.
- Assurer la gestion sociale, économique et financier de l'entreprise.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Conduire un atelier de production de produits fermiers.
- Conduire la transformation des produits fermiers.
- Assurer la commercialisation des produits fermiers.
- Assurer la gestion économique et sociale de son exploitation.

Mise à jour en novembre 2019
www.formation-alternance-vendee.com

